

## **Le couple est signe de l'Amour de Dieu.**

Le sacrement de mariage est l'union d'un homme et d'une femme qui s'aiment et qui demandent à Dieu, source de leur amour, de consacrer leur attachement.

Cela suppose que les deux époux soient libres de faire ce choix.

Ils se promettent de s'aimer fidèlement toute leur vie, ils acceptent d'accueillir des enfants et de fonder une famille. Le couple est appelé à devenir signe, pour tous, de l'amour qui unit Dieu à son peuple.

Ce qui fait le mariage chrétien, c'est le « OUI » que les époux échangent devant l'église pour témoin.

Vous avez décidé de vous marier religieusement et demander un rendez-vous en vue de cette préparation.

C'est simple. Vous pouvez le faire directement.

- **Par internet** en cliquant sur le lien ci-dessous

[Demande de formulaire de Mariage](#)

Ces deux méthodes rapides simplifieront vos prochaines démarches auprès de la paroisse pour l'établissement du dossier en vue de la célébration. Compléter votre fiche personnelle en quelques clics

- Avec **votre smartphone** en scannant le QR code



- ***Au service accueil de la Paroisse vous adresser pour tous renseignements et inscriptions.  
5 rue du Presbytère 62600 Berck sur Mer 03 21 09 01 03 aux heures de permanence  
ou prendre rendez-vous par le formulaire de messagerie paroissiale :  
[contact](#) pour obtenir le demande d'inscription.***

*Il est demandé de s'inscrire environ 1 an avant la date souhaitée et une préparation sera proposée.*